

## CR Réunion

CT3

Date	Jeudi 23 septembre 2021 de 10h00 à 16h00
Lieu	Agraco - Orléans
Auteur	Franck FORGET
Destinataires	Membres de la commission thématique n°3
Objet	<b>Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire</b> Commission thématique n°3 – développement de la pratique sportive comme facteur de cohésion sociale et déterminant de santé
Commentaires	Réunion en présentiel - 3 <sup>ème</sup> session
Présents :	<p>Vice-président de la CRS : M. Paul SEIGNOLLE</p> <p>Co-président CT3 : M. Dominique DELANDRE – AMF/ANDES Co-président CT3 : M. Denis GAUTHIER – CPSF</p> <p><u>Collège 1 – Services de l'Etat :</u> M. Andrew BOTHEROYD – DRAJES CVL Mme Marie-Laure FORT – DRDFE CVL M. Loïc GOURDON - CREPS CVL Mme Sophie NEUMANN – IPR EPS- Rectorat</p> <p>Excusé : Hocine HADJAB – DREETS CVL</p> <p><u>Collège 2 – Collectivités territoriales :</u> M. Victor PROVOST – AMF</p> <p>Experts : M. Jean Baptiste CAVE – Conseil régional CVL Mme Sylvie GUILLAT – Conseil régional CVL M. Damien LUBAC – Agglomération de Montargis Mme Fabienne TALBOT – Conseil Départemental 28</p> <p><u>Collège 3 – Mouvement sportif :</u> Mme Sandra REGENT – CPSF CVL M. Raymond OURY – CROS CVL M. Michel GUILLEMETTE – CDOS 28</p>

Experts :

M. Yon BERGERON – CDOS 28  
M. Patrick GASTOU – CROS CVL  
Mme Emmanuelle OLLIER-SINGH – CPSF CVL  
M. Sébastien NOURY – CROS CVL  
M. Cédric GROSJEAN – Ligue CVL Badminton  
Mme Lise POCREAU – CD Handisport 37  
Mme Ambre AMEDEE – CD Handisport 37

Collège 4 – monde économique et social :

Mme Christine BOUGUEREAU - COSMOS  
Mme Nadine ROLLET - Union Sport et Cycle  
Mme Laurence HERVE – CCI CVL

**Coordination et animation des CT**

Groupe projet CRS CVL :

M. Yoann KORMAN – CROS CVL  
Mme Nathalie GRENON – CROS CVL  
M. Alain BLANCHARD – monde économique, sport d'entreprise  
Mme Laurence THOMAS – DRAJES CVL  
M. Franck FORGET – DRAJES CVL

CDES Limoges :

M. Cyrille ROUGIER  
Mme Nathalie HENNAF  
Mme Perrine RANNOU

## Ordre du jour

### Établir un plan d'action

## 1. OUVERTURE DE LA COMMISSION

Monsieur Paul SEIGNOLLE, vice-président de la CRS et Monsieur Dominique DELANDRE, co président, rappellent qu'après la phase de diagnostic il est venu le temps de proposer des actions concrètes. C'est l'objectif de cette session.

## 2. Rappel du calendrier des commissions thématiques



## 3. Elaboration d'un plan d'action par objectif

### Objectif 1 : Rendre la pratique sportive accessible à toutes et tous

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Quelles améliorations apporter aux équipements ?</li><li>• Comment permettre une meilleure accessibilité à la pratique ?</li><li>• Comment permettre un meilleur accès aux équipements ?</li><li>• Quelle diversification des équipements dans les territoires prioritaires ?</li><li>• Quelles possibilités pour développer le sport en entreprise ?</li></ul>
<b>Axes de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tenir compte des spécificités des différents publics</li><li>• Diversifier l'offre de pratiques sur le territoire</li><li>• Penser les équipements sous l'angle de leur accessibilité au sens large</li></ul>

## Les propositions d'actions :

- Accompagner les collectivités sur la question de l'accessibilité des équipements sportifs (*projets de rénovation, cours d'école, etc.*),
- Sensibiliser la communauté éducative dans l'approche des activités sportives non genrées en milieu scolaire,
- Encourager l'ouverture des cours d'école hors des temps scolaires et créer un tissu local pour avoir des animations avec les associations sportives,
- Installer des sanitaires à proximité des équipements en plein air pour encourager la pratique féminine,
- S'appuyer sur les aménagements de la Loire à vélo pour encourager les autres pratiques notamment la marche à pieds,
- Favoriser les structures mobiles pour élargir l'offre dans certains territoires ciblés (*carencés en équipements sportifs*),
- Encourager la diversité de l'offre sportive dans les territoires - proposition d'un bus itinérant pour encourager à terme la création d'une section sportive dans le territoire,
- Développer la signature de conventions tripartites pour rendre les équipements accessibles dans les établissements du secondaire (*et prendre en compte cette démarche dans les projets de construction ou de rénovation*),
- Développer le transport à la demande et faire du lien entre le transport scolaire et la pratique sportive (échelle des agglomérations et des com-com),
- Innover sur les questions de mobilité et créer une communauté de bénévoles pour le covoiturage,
- Structurer les comités départementaux de handicap et favoriser la mise en réseau pour communiquer l'offre et encourager les formations,
- Réactiver le réseau régional sur le sport handicap,
- Encourager et sensibiliser les fédérations pour éviter le système de double affiliation pour les personnes en situation de handicap,
- Affirmer la place du sport au sein de l'ARS,
- Démarcher les mutuelles afin de participer au financement de la prise de licences,
- Promouvoir la féminisation des bénévoles, postes d'encadrement et de direction,
- Accompagner les femmes en proposant des formations spécifiques sur la prise de responsabilités dans le mouvement sportif,
- Choisir des équipements sportifs offrant une pratique sportive mixte,
- Développer le sport dans les entreprises en s'appuyant sur les différents syndicats, les comités de sport en entreprise, afin d'organiser des rencontres et pour promouvoir le sport en entreprise,
- Identifier les personnes ressources pour le développement du sport en entreprise dans la région,

- Promotion du sport en entreprise auprès des administrations publiques,
- Encourager le déploiement de l'outil Work and move,
- Décliner le PST à l'échelle des bassins de vie, pour créer des logiques d'échanges et de partenariats entre les acteurs,
- Demander l'avis au mouvement sportif avant la construction d'un équipement sportif,
- Tenir compte des préconisations des fédérations sportives lors de la construction des équipements notamment pour les plus importants,
- Sensibiliser les élus du sports l'ANDES et les techniciens de l'ANDIIS sur ces guides fédéraux,
- Conditionner la subvention au respect du cahier des charges pour les équipements sportifs.

## Objectif 2 : Développer une politique partagée de cohésion sociale et de santé par le sport

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels partenariats avec les acteurs publics et privés pour favoriser une plus grande égalité femmes - hommes ?</li> <li>• Quelles passerelles entre les dispositifs spécifiques et la pratique régulière ?</li> <li>• Quelle mise en perspective avec les autres acteurs intervenant sur le sujet ?</li> <li>• Quel pilotage à l'échelle territoriale ?</li> <li>• Comment favoriser la transversalité et la coordination des initiatives sur le sujet ?</li> <li>• Comment mieux coordonner les politiques d'équipements ?</li> <li>• Comment utiliser le sport comme outil de cohésion sociale ?</li> </ul>
<b>Axes de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins des différents publics (offre de pratiques, d'équipements, etc.)</li> <li>• Favoriser la mise en relation des différents acteurs</li> <li>• Développer des passerelles entre les dispositifs spécifiques et le mouvement sportif traditionnel</li> </ul>

### Les propositions d'actions :

- Proposer des créneaux permettant la pratique simultanée des parents et des enfants (*clubs sportifs, activités périscolaires, etc.*),
- Développer les dispositifs locaux d'ateliers sportifs proposant une activité physique et sportive (APS) encadrée par des éducateurs municipaux ou/et des clubs locaux,
- Permettre la mise à disposition d'équipements sportifs aux entreprises locales souhaitant proposer des APS à leurs salariés,
- Créer un espace d'échanges entre les acteurs mobilisés sur le handicap aux différents échelons territoriaux (*MDPH, mouvement sportif, etc.*),

- Favoriser les liens entre les plateformes existantes (*santé et handicap*) et les faire connaître – favoriser une gestion collégiale,
- Identifier les clubs offrant une pratique para sport et les convaincre de s’inscrire sur les plateformes dédiées,
- Privilégier le niveau départemental pour promouvoir les plateformes régionales « sport santé » et « sport et handicap »,
- Interpeler l'ARS sur la nécessité d'apporter un véritable soutien aux politiques de sport santé sur le territoire régional,
- Développer une politique publique ambitieuse autour du « sport santé » au sens large (*prévention primaire, secondaire, etc.*) en impliquant des partenaires publics essentiels (*Education nationale, ARS, etc.*)
- Coordonner les actions à destination des écoles, des centres de loisirs, etc., à l'échelle territoriale,
- Privilégier des financements pluriannuels de 3 ans minimum pour favoriser la pérennisation des actions,
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels de santé,
- Développer des politiques partagées d'équipements sportifs mobiles pour permettre la diffusion des dispositifs "savoir nager", "savoir rouler",
- Développer les politiques de transport pour permettre aux habitants des territoires prioritaires de pratiquer à l'extérieur de leur territoire (*ex : vélobus*),
- Inciter le mouvement sportif via les conventions d'objectifs à mettre en place des actions sur le « sport santé » et la cohésion sociale.

### Objectif 3 : Sensibiliser et former les différents acteurs aux rôles potentiels du sport

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment mesurer les effets des dispositifs de formation ?</li> <li>• Comment améliorer le nombre de personnes formées et le niveau de la formation ?</li> <li>• Comment permettre une meilleure adaptation entre l'offre et la demande ?</li> <li>• Comment convaincre les professionnels de santé d'encourager la pratique sportive ?</li> <li>• Comment favoriser la féminisation des postes d'encadrement sportif et des postes à responsabilité ?</li> </ul>
<b>Axes de développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer auprès du grand public sur les apports potentiels du sport</li> <li>• Sensibiliser de "nouveaux" acteurs au fait de jouer un rôle de prescripteurs</li> <li>• Développer la formation des différents acteurs du sport concernant la diversité des publics et les usages du sport</li> </ul>

## Les propositions d'actions :

- Proposer un plan de formation continue pour les bénévoles, les éducateurs, et les professeurs d'EPS sur la connaissance des publics « sport santé »,
- Produire une campagne de communication ciblée sur les bienfaits de l'activité physique et sportive,
- Organiser des temps de rencontres (*1 fois par an*) avec les comités départementaux et les comités régionaux pour mettre en avant les bonnes pratiques sur l'ensemble des thématiques : *sport et handicap / sport au féminin / sport santé / sport en entreprise*,
- Proposer que les profs d'EPS accèdent à un parcours APA (*délivrée en STAPS*) dans le cadre de leur formation continue (*pilote Académie – DRAJES*),
- Intégrer dans le cursus de formation initiale (*STAPS-L1 et Médecine*) une sensibilisation du « sport santé » et « sport handicap »,
- Proposer un partenariat avec l'ordre des médecins pour l'information et la sensibilisation des médecins sur le « sport santé » et le « sport handicap »,
- Construire un guichet unique pour la pratique du « sport handicap » et du « sport adapté » au moins sur notre territoire,
- Proposer une campagne de communication positive sur le « sport santé » en région Centre-Val de Loire (clips, réseaux sociaux...).

### Freins évoqués :

- Attention à la définition du « sport santé » notamment sur le sport avec une prescription médicale,
- Sensibiliser le monde de la santé sur les certificats médicaux de complaisance à la non pratique de l'EPS.

## 4. CLOTURE DE LA COMMISSION

Monsieur Paul SEIGNOLLE, vice-président de la CRS, Messieurs Dominique DELANDRE et Denis GAUTHIER, co-présidents de cette commission remercient les personnes et le CDES pour le travail réalisé sur cette journée.

### Rappel des prochaines échéances

Prochaine commission thématique n°3, **jeudi 2 décembre 2021 de 10h00 à 16h00 – au CREPS Centre-Val de Loire à Bourges.**